



VILLERS BRETONNEUX

Arrondissement d'Amiens  
Département de la SOMMEEXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DÉLIBÉRATION N° 02/20240626

**OBJET : Modification des élus siégeant au sein des commissions communales permanentes « Contrôle de gestion, Budget, logement et emploi » et « Urbanisme et Sécurité ».**

**THÉMATIQUE : 9.1. Autre domaine de compétence des communes.  
(Conformément à la nomenclature issue de l'application « ACTES »)**

L'an deux mille VINGT-QUATRE, le **VINGT-SIX JUIN**, dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la Ville de Villers Bretonneux s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Didier DINOUEARD, Maire.

Membres présents : M. Mmes : DINOUEARD D. - D'HEILLY P. - ARTHUR D. - LEFEUVRE M-F. - LEROUX S. - LELIEUR-D'HIER L. - HUYGHE P. - FOURNET M. - CATTEAU S. - NZEUBA E.- TALANDIER K. - DEGROOTE G. - LEFEBVRE M. - DE MUYNCK A. - DURAND B. - FINAZ P. - FRANÇOIS F. - DEVILLERS T. - Anne LAMBERT. - LAVOISIER E.

Absent(s) excusé(s) : Frédéric BACQUET.

Absents excusés avant donné procuration :

Mme RICARD M. ayant donné procuration à Mme Patricia D'HELLY.  
M. CRAS A. ayant donné procuration à Mme Marie-Françoise LEFEUVRE.  
M. GUILLEMOT C. ayant donné procuration à M. Sébastien LEROUX.  
Mme BRUNELLE L. ayant donné procuration à Mme Monique FOURNET.  
M. BLOOTACKER P. ayant donné procuration à M. Daniel ARTHUR.  
Mme FRANCOIS F. ayant donné procuration à M. Bruno VAQUEZ.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

- En exercice : 27	- Pour : 26
- Présents : 20	- Contre : 0
- Exprimés : 26	- Abstention : 0

Convocation : 20/06/2024

Secrétaire de séance : Laurence LELIEUR.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu la délibération 2020.04.15-11 du 15 juillet 2020 portant formation des commissions municipales permanentes ; modifiée par délibérations n° 2021.02.24-48 et n°2021.02.24-49 du 24 février 2021, et par délibérations n°05-20240507, n°06-20240507, n°07-20240507 et 08-20240507 du 07 mai 2024 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°04-20240507 en date du 07 mai 2024, portant modification des délégations des compétences dans les commissions communales permanentes et plus précisément, le retrait de la délégation de compétence « budget » de la commission « Urbanisme et Sécurité » et son ajout dans la commission « Contrôle de gestion, Logement et Emploi » ;

Considérant que pour la bonne administration des affaires de la Commune et dans un souci de cohérence entre les délégations retirées et les matières traitées par les membres des commissions depuis leur formation, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner les élus des groupes minoritaires dans les commissions « Contrôle de gestion, Budget, Logement et Emploi » et « Urbanisme et Sécurité », toujours dans le respect de la représentation proportionnelle.

Le vote doit avoir lieu à bulletin secret et à la majorité absolue des voix.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été présentée par poste après appel de candidatures, le vote peut avoir lieu à main levée.

**Est candidat**, pour le groupe « Pour un engagement durable à Villers-Bretonneux » :

- **Bruno VAQUEZ** en qualité de Membre Titulaire de la commission « Contrôle de gestion, Budget, Logement et Emploi » en remplacement de Pascal FINAZ.
- **Florence FRANCOIS** Membre Suppléante de la commission « Contrôle de gestion, Budget, -Logement et Emploi » en remplacement de Bruno VAQUEZ.
- **Pascal FINAZ** Membre Titulaire de la commission « Urbanisme et Sécurité » en remplacement de Bruno VAQUEZ.
- **Bruno VAQUEZ** Membre Suppléant de la commission « Urbanisme et Sécurité » en remplacement de Florence FRANCOIS.

#### **A OBTENU :**

Bruno VAQUEZ : 26 voix  
Florence FRANCOIS : 26 voix  
Pascal FINAZ : 26 voix  
Bruno VAQUEZ : 26 voix

#### **EST DESIGNÉ :**

- Monsieur Bruno VAQUEZ est élu membre Titulaire de la commission « Contrôle de gestion, Budget, Logement et Emploi » ;
- Madame Florence FRANCOIS est élue membre Suppléante de la commission « Contrôle de gestion, Budget, Logement et Emploi » ;

- Monsieur Pascal FINAZ est élu membre Titulaire de la commission « Urbanisme et Sécurité » ;
- Monsieur Bruno VAQUEZ est élu membre Suppléant de la commission « Urbanisme et Sécurité ».

Les élus du groupe « Bien vivre à Villers-Bretonneux » n'ont pas demandé de modification de leurs membres siégeant au sein des commissions.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
Fait à Villers Bretonneux, 26 juin 2024

Le Secrétaire de séance,

Laurence LELIEUR.



Le Maire,

Didier DINOARD



**Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le et publication ou notification le - 4 JUL. 2024**

Le Maire,

Didier DINOARD



Tribunal administratif d'Amiens peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Préfecture de la Somme;
- date de sa publication/notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse expresse de l'autorité territoriale pendant ce délai.